

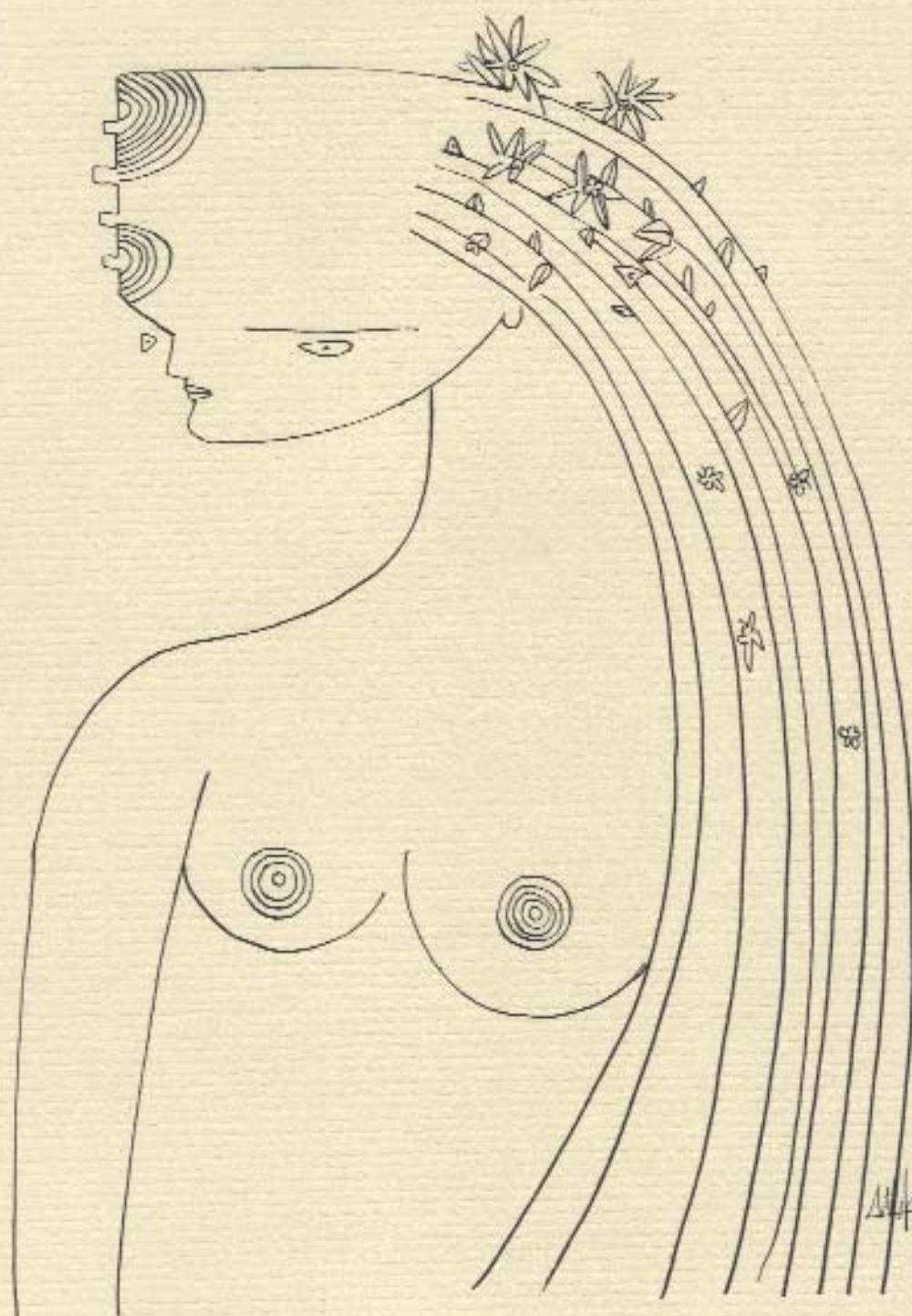
HER DE VRIES

LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON

BRUMES BLONDES
BUREAU DE RECHERCHES SURREALISTES

LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON





Portrait of a woman - 15
M. S. S. S.
1940

HER DE VRIES

LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE "FATA MORGANA" D'ANDRÉ BRETON

BRUMES BLONDES
BUREAU DE RECHERCHES SURREALISTES

HER DE VRIES

STICHTING DE VRIES

STICHTING DE VRIES



STICHTING DE VRIES

STICHTING DE VRIES

Copyright 2007 Her de Vries, Grevelingen 19, NL-1826 AM ALEMAAR, Pays-Bas.

REPRODUCTIONS

- Frontispice - Dessin de Wifredo Lam, non retenu, variante du dessin de jeune fille; signé et daté 1940. Encre de chine sur du papier parcheminé, au format de 220 x 170 mm.
- Manuscrit autographe de *Pleine Marge*.
 - Rapport de la Préfecture des Bouches-du-Rhône du 30 décembre 1940 au sujet de Varian Fry.
 - Page d'un cahier de notes manuscrites d'André Breton où figure le vers "*Comme c'est joli qu'est-ce que ça rappelle?*" et où Breton a noté le bon mot de sa fille "*Tu sais pas pourquoi je résédise?*"
 - Page de titre avec annotations pour l'imprimeur de *Fata Morgana*, épreuve conservée à la Médiathèque Municipale Valéry Larbaud de Vichy.
 - Page de titre de *Fata Morgana*, Ed. du Sagittaire Marseille 1941.
 - Facture de l'Imprimerie du Sémaphore du 27 mars 1941 pour "*Frais d'établissement de la brochure "FATA MORGANA" non tirée*".
 - Page de justification de *Fata Morgana*, exemplaire "E", ayant appartenu à Gilbert Lély.
 - Dessin de Wifredo Lam, non retenu.
 - Couverture de *New Directions in prose and poetry*, 1941, annonçant "*FATA MORGANA" a long Surrealist poem by André Breton*."
 - Page de titre du poème, dans *New Directions*, avec la reproduction du cachet du Contrôle de presse et l'inscription manuscrite.
 - Enveloppe des épreuves envoyées par Breton à Roger Caillois.
 - Couverture de l'édition de Buenos Aires, 1942.
 - Publicité des *Lettres Françaises*.

PRÉFECTURE

 BOUCHES-DU-RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DIVISION

BUREAU

→

Marseille, le 30 Décembre 1940.

n° 92

LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

à Monsieur LE MINISTRE, Secrétaire d'État à
 l'Intérieur

Direction Générale de la Sécurité Nationale
 Inspection Générale des Services de Police Administrative

OBJET : Activité suspecte de M. Varian F R Y

REFCE : Bوردureau P.A. N° 2591/IV du 6 Novembre 1940
 Lettre - 3040/II du 19 Novembre 1940
 Lettre - 3579/IV du 12 Décembre 1940.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous, les renseignements que vous m'avez demandés par lettres citées en référence, sur le Centre Américain de Secours et sur le nommé Varian F R Y qui en est le Président.

M. Varian F R Y est né le 15 Octobre 1907 à NEW-YORK, où il est domicilié. Il est entré en France le 14 Août 1940 et est venu s'installer directement à MARSEILLE. Son visa de séjour est valable jusqu'au 15 Janvier 1941.

En Amérique, M. F R Y était rédacteur dans une Association qui s'occupe de question de politique étrangère.

En France il est Président du Centre Américain de Secours 60, rue Grignan à MARSEILLE. Il habite 63, Avenue Jean Lombard Campagne Air-Bel.

I.- ACTIVITE DU CENTRE AMERICAIN DE SECOURS. Cet organisme s'était donné comme tâche à l'origine, le sauvetage des intellectuels de premier plan chassés de leur pays, en favorisant leur libération des camps, leur sortie de France, leur entrée en Amérique, en leur venant en aide pécuniairement.

En réalité, le Comité a rapidement élargi son action et il n'est pas sûr que celle-ci soit tout à fait désintéressée.

Il est certain, en tout cas, qu'il ne s'est pas toujours tenu aux formalités légales pour atteindre son but. La preuve en est que le Centre Américain de Secours est tenu à l'écart du

La présence de ces individus à la veille du voyage du Chef de l'Etat, près du pont de la Parette où un attentat avait été commis contre le train bleu en 1932, fut jugée suspecte. FRY et ses hôtes furent conduits à la Sécurité puis internés sur le "SINAIA".

En outre il fut saisi tout dans la chambre de M. FRY que dans celles de ses commensaux, un certain nombre de rapports et documents dactylographiés dans lesquelles les auteurs critiquent le régime des camps, d'une façon désobligeante pour le gouvernement français et s'étendant d'une manière très tendancieuse sur les raisons et conséquences de notre défaite.

Dès sa libération du SINAIA, M. FRY téléphonait ou faisait téléphoner à l'Association de la Presse Américains à VICHY, le message suivant :

" M. FRY a été arrêté avec une dizaine de personnalités de nationalité américaine. Ils ont été mis sur le navire "SINAIA" pendant tout le séjour du Président à MARSEILLE. Ils n'ont été relâchés que maintenant..."

" A communiquer à toute la Presse américains de quelle façon en France, des sujets américains tels que nous ont été traités "

IV.- RELATIONS DE M. FRY AVEC LES AUTORITES AMERICAINES EN

FRANCE. - M. FULLETON Consul Général des Etats-Unis à MARSEILLE est venu me voir à plusieurs reprises pour m'entretenir du cas FRY. Il m'apprit entre autres choses que j'ai résumées plus haut, que l'Ambassade des Etats-Unis, avait ordonné à l'Association de la Presse Américains de ne pas donner suite à la demande de M. FRY et me demanda de faire le nécessaire pour le débarrasser de lui. Il m'assura que M. FRY ne manquerait pas d'exploiter quand même son incarcération par une propagande hostile à la France.

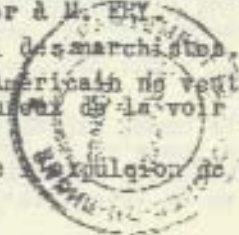
V.- CONCLUSION. En résumé : 1°) M. FRY dirige une oeuvre qui, sous prétexte d'immigration protège des étrangers de moralité douteuse ou de tendance politique défavorable au Gouvernement Français.

2°) Sans que les services de la Police Spéciale, de la Surveillance du Territoire et de la Sécurité se soient concertés, ils ont tous trois été amenés à s'intéresser à M. FRY.

3°) Il fréquente et reçoit chez lui des marchands.

4°) Non seulement le Gouvernement Américain ne veut pas soutenir son action, mais il serait heureux de la voir cesser.

En conséquence, je vous propose l'expulsion de M. FRY.



Comité de Coordination des Œuvres s'occupant d'émigration, lequel est présidé par M. LOWRIE, Président de la Y.M.C.A. à MARSEILLE.

Le Centre Américain de Secours soutiendrait même des étrangers de nationalités qui ne sont pas intéressés par l'émigration.

Il porterait plus particulièrement son attention sur les extrémistes internationaux qui ne sont pas plus intéressants pour les Etats-Unis, que pour la France ou le Reich.

II.- RELATIONS DU CENTRE AMERICAIN DE SECOURS AVEC LES AUTORITES AMERICAINES. C'est là sans doute la raison pour laquelle, le Gouvernement américain, estimant que l'action du Comité ne pouvait que nuire aux bonnes relations qu'il veut entretenir avec la France, a prié M. FRY et son collaborateur immédiat le Docteur BOHN, de rentrer aux Etats-Unis. Cet ordre fut donné aux intéressés le 25 Septembre 1940. Le Dr BOHN s'exécuta. M. FRY est toujours à MARSEILLE.

III.- ACTIVITE DE M. FRY. Ses relations avec les autorités françaises. M. FRY, dès son arrivée entreprit de nombreuses démarches à VICHY et à MARSEILLE près de nos services. Le caractère pressant de ces démarches, le ton de chantage de ses lettres dans lesquelles il n'hésitait pas à mettre en avant l'opinion américaine et les difficultés qui ne manqueraient pas de s'élever entre son gouvernement et la France s'il n'obtenait satisfaction, engagèrent nos services et moi-même, à nous tenir sur la plus grande réserve.

Relations de M. FRY avec la Police. - Il fut classé "à surveiller" par le service de la Police Spéciale, dès son arrivée à MARSEILLE

De son côté, le service de la Surveillance du Territoire fut amené à perquisitionner, le 22 Octobre 1940, dans les locaux du Centre Américain de Secours, en exécution d'une délégation de LEON Juge d'Instruction à MARSEILLE, chargé d'instruire une affaire de faux passeports et de trafic de devises. - Bien que cette perquisition ait été infructueuse, le Commissaire Chef du Service de la Surveillance du Territoire tient M. FRY et son entourage pour extrêmement néfaste à la collaboration des autorités américaines et françaises au moins en ce qui concerne l'émigration.

D'ailleurs, à la veille du séjour à MARSEILLE du Chef de l'Etat, le Service de la Sûreté, visita un certain nombre de maisons situées au voisinage de la voie de chemin de fer. Il fut amené ainsi à perquisitionner à la campagne Air-Bel, 63, Avenue Jean Lombard, qui est précisément le domicile de M. FRY.

Il y fut découvert, outre ses collaborateurs habituels de M. FRY :

Le nommé KILBALCHICH Victor, expulsé, autorisé à résider en France jusqu'au 22 Février 1941, noté aux Archives de la Sûreté comme anarchiste susceptible de commettre un acte de terrorisme à l'occasion du voyage en France au p64 des Belges, le 12 Octobre 1938;

Le nommé BRETON André, auteur de plusieurs ouvrages à tendance anarchiste.

Bonjour

~~Ma, tu sais plus
pourquoi je réside!~~

1870

1871

37/41

durée $(1+8=)9 - (7+1=)8 = 1$

$3+7=10$
(jours)

$4+1=5$
(mois)



Les aberrantes si des vois

Toujours les mêmes

~~avec les~~ les plus beaux les feuilles
d'automne

La tite

Voilà tout en:

comme c'est joli qu'il en - ce
que ça rappelle!

Telemaque.

3,8

ANDRÉ BRETON

blanchir légèrement entre les lettres

4
2
✓

FATA MORGANA

Illustré par WIFREDO LAM

cap. italique

1715

Cette ligne doit avoir 6 cm 5. Par conséquent blanchir légèrement entre les lettres du nom.



3,5

MARSEILLE blanchir légèrement

EDITIONS DE SAGITTAIRE

1947

12,5

cap. it. 12

1 Corps en romain et blanchir entre les chiffres

ANDRÉ BRETON

FATA MORGANA

Illustré par WIFREDO LAM



MARSEILLE

ÉDITIONS DU SAGITTAIRE

1941

IMPRIMERIE DU SÉMAPHORE

SOCT ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS - ANCIENNE MAISON MARLATIER FONDÉE EN 1828

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE

TEL: DRAGON 10-00
C/ CHEQUES POSTAUX
MARSILLE 331 82
B.C. N° MARSEILLE 40-307

MARSEILLE 27 Mars 1941
17, 19, RUE VENTURE

Monsieur André BAETON
63, Avenue Jean Lombard
MARSEILLE

N°

Doit le montant de ce qui suit payable dans Marseille:

N°	DATE	DETAIL	SOMME	
3518	27 Mars	Frais d'établissement de la brochure		
		"FATA MORGANA" non tirée		
		5 épreuves tirées en machine	1.250.-	
		Taxe de transactions I ^{er}	12,50	
			1.262,50	
		Votre versement du 14 Février 1941	1.500.-	
		A votre crédit	237,50	

Nos notes et nos prix sont énoncés à la condition de recevoir dans Marseille. - Toute commande devant être payée en espèces ou par chèque postal. - Toute commande devant être payée en espèces ou par chèque postal. - Toute commande devant être payée en espèces ou par chèque postal.

Le tirage de ce poème, achevé d'imprimer à Marseille le 10 Mars 1941, a été limité à 215 exemplaires, savoir : 15 ex. coloriés à la main par l'artiste, dont 3 sur Japon (I à III) contenant une illustration originale en couleurs et une page manuscrite du poème, 7 sur Japon (IV à X) et 5 sur Hollande (XI à XV), ces 15 ex. étant signés par l'auteur et par l'artiste ; 200 ex. sur papier ordinaire (1 à 200).

N° E

De "FATA MORGANA", "différé jusqu'à la conclusion définitive de la paix par décision du Comité de paix à Clermont-Ferrand (6 mars 1941), il n'a pu être tiré que cinq exemplaires recto-verso (A, B, C, D, E) coloriés à la main par l'artiste et signés

François Bresson
Mipodof

New Directions

IN PROSE & POETRY

A SURVEY ANTHOLOGY OF SOVIET

RUSSIAN POETRY — "MOTHER

COURAGE" a play by Bertolt Brecht

— "AZEJI WISCHMEIER" a satire by Georg Mann — LITTLE

ANTHOLOGY OF CONTEMPORARY POETRY — "PARIS AND HELEN"

a verse play by Delmore Schwartz — PHOTOGRAPHS by Wright

Morris and Clarence Laughlin — "FATA MORGANA" a long

Surrealist poem by André Breton — An unpublished fable by FRANZ

KAFKA — And other stories, poems, essays and translations by more

than forty "advance-guard" writers. Nearly 600 pages. Sixth year.

Edited by James Laughlin



*différé jusqu'à la conclusion
définitive de la guerre.*

FATA MORGANA

ANDRÉ BRETON

Illustrated by Wifredo Lam

Translated by Clark Mills



[The stamp of the French censorship (February 1941) reproduced above bears the word DIFFÉRÉ and under an illegible signature is the handwritten inscription "deferred till the final conclusion of peace."]

FROM ANDRÉ BRGTON
NEW YORK CITY
N. Y.

23.8.1942

NOTE À L'INTENTION D'H. G.
CENSUR

WRITTEN IN FRENCH

Via Panagra

ARRIVEE FATA-MORIGANA

Sr Roger CAILLOIS

% SUR

Viamonte 548

BUENOS-AYRES

Rep. Arg.



A N D R É B R E T O N

FATA MORGANA

ILLUSTRÉ PAR
WILFKEDO I AM

EDITIONS DES LETTRES FRANÇAISES
SAN MARTÍN 412 SUR BUENOS AIRES
1942

LETTRES FRANÇAISES

cahiers trimestriels de littérature française, édités par les soins de la revue SUR avec la collaboration des écrivains français résidant en France et à l'Étranger.

Une revue littéraire française de la plus haute qualité.

Directeur: ROGER CAILLOIS

San Martin 689, Buenos Aires

Collaborateurs:

ANDRÉ GIDE
GILES SUPERVIELLE
ANDRÉ MALKAUX
VICTORIA OCAMPO
LOUIS ARAGÓN

ROGER CAILLOIS
PAUL VALÉRY
DENIS DE ROUGEMONT
EMMANUEL MOUNIER
SAINT-JEAN PÉRE

ANDRÉ MASSON
ARCHIBALD MACLEISH
JULIEN BENDA
PAUL ELUARD
ETIEMBLE

JACQUES MARITAIN
VICTOR SERJE
MAURICE-EDGAR COINDREAU
HENRI MICHAUX
CH. A. CINGRIA,

ANDRÉ BRÉTON
LOUIS GILLET
YASSU GAUCLERE
E. NOULET, etc.

Dans chaque numéro: l'actualité littéraire, la revue des revues, la revue des livres. Le répertoire critique le plus complet des publications françaises de France et d'Amérique.

1^{er} Février 1943:

Numéro double consacré à la poésie

Un important cahier de doctrine, d'études, de textes

Price: \$.70

This review is a most admirable defense of the French tongue and the French spirit.

The Times Literary Supplement (London)

Abonnement à la série de 4 cahiers

\$1.50 correspondant à l'abonnement simple

6.00 correspondant à l'abonnement de soutien

30.00 correspondant à l'abonnement de fondation

Adressez le cheque ou le mandat correspondant

à: Etienne, Department of Romance Languages and Literature, University of Chicago, Chicago, Ill.